



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



Etal de l'un des survivants de VBG qui a bénéficié du soutien du projet IHSA. Crédit photo: Chéríta Zangan, IHSA

USAID IHSA

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

CONTEXTE ET STRATÉGIE

Les Violences Basées sur le Genre (VBG) sont une violation des droits de l'homme, un problème majeur de santé publique et un obstacle important à la participation civique, sociale, et économique des survivants au Bénin. L'Enquête Démographique et de Santé au Bénin (EDS, 2017-2018) estime que près d'un tiers (27 %) des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans. Cette situation a non seulement des conséquences sur leur santé, mais empêche également leur participation pleine et active à la vie sociale, civique et économique.

L'Activité de Services de Santé Intégrés (IHSA) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), qui a été mise en œuvre par *Management Sciences for Health* (MSH) et ses partenaires, a soutenu le Gouvernement du Bénin dans la mise en place d'un cadre institutionnel et législatif pour lutter contre les VBG. Elle accompagne également les survivants de VBG en leur fournissant des soins médicaux, un soutien psychosocial, une prise en charge judiciaire et des opportunités nécessaires pour leur réinsertion socio-professionnelle.

RÉALISATIONS

Renforcement du cadre réglementaire pour la prise en charge intégrée des survivants de VBG

Les Procédures Opérationnelles Standardisées (POS) sont des documents importants qui décrivent les étapes que le prestataire de prise en charge doit suivre lorsqu'il reçoit un survivant de VBG. Etant donné que les dernières POS datent de septembre 2014, il était nécessaire de les réviser.

IHSA a apporté son appui à l'ensemble du processus de validation de ces nouvelles POS qui s'est achevé par un atelier de validation le 28 décembre 2022 à Cotonou. Ces POS révisées sont des

documents très importants pour la prise en charge intégrée des survivants de VBG dans les domaines médical, psychologique, sociale, juridique et judiciaire. Elles constituent des étapes pratiques indispensables pour la prise en charge globale des survivants de VBG, en mettant également l'accent sur la prise en charge des auteurs présumés d'agressions sexuelles. Le document validé sera imprimé et disséminé dans tout le pays afin d'améliorer la prise en charge intégrée des survivants de VBG.

Renforcement des capacités de prestation de soins intégrés aux survivants de VBG

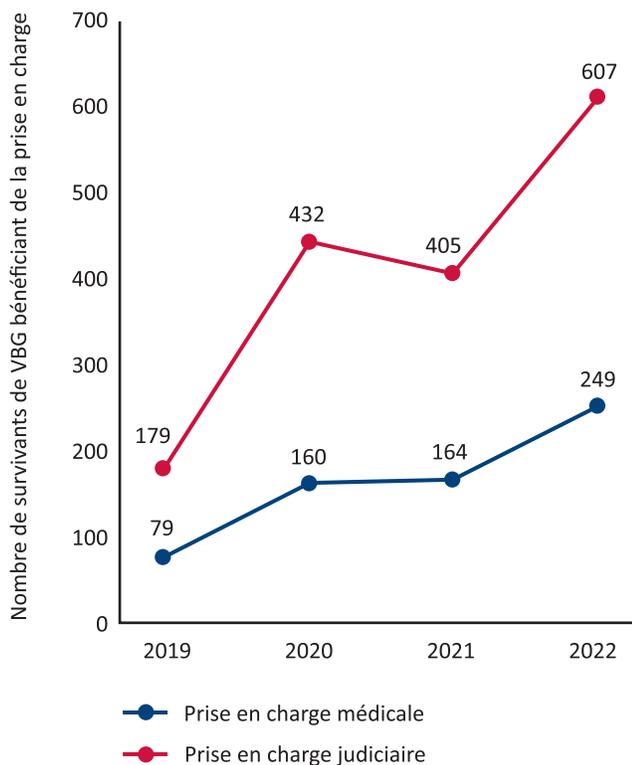
Les centres de prise en charge intégrée qui permettent aux survivants d'avoir accès à un ensemble de services comprenant des soins médicaux, judiciaires et psychosociaux existent depuis des années au Bénin, mais leur nombre est limité (trois dans le pays).

En 2019, IHSA a travaillé en étroite collaboration avec la Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant (DSME) du Ministère de la Santé pour offrir des services complets. Le Projet a formé les

acteurs de prise en charge et leur a enseigné à travailler en étroite collaboration pour fournir un ensemble de services comparables à celui des trois centres de prise en charge intégrée.

Grâce à ce travail, 687 agents de santé, 140 assistants sociaux et 302 agents de police judiciaire dans les quatre départements ont été formés sur les procédures standards pour le traitement des survivants de VBG.

Représentation graphique I : Amélioration de la prise en charge médicale et judiciaire des survivants de VBG dans les quatre départements soutenus par IHSA.



Outre sa contribution à l'amélioration de la prise en charge des survivants de VBG et à la collecte des données, le Projet a également sensibilisé les acteurs de prise en charge aux dispositions législatives du décret no 2012-143 du 7 juin 2012 relatives à la possibilité de remboursement des frais de certificat médical à partir des frais de justice criminelle en cas de réquisition judiciaire, et celles de l'arrêté interministériel sur les conditions de délivrance des certificats médicaux.

Soutenir l'autonomisation financière et la réinsertion professionnelle des survivants de VBG

Afin d'assurer une bonne réinsertion socio-professionnelle, les Centres de Promotion Sociale (CPS) aident les survivants de VBG à bénéficier d'une assistance financière de l'État. Malheureusement, cet appui financier est souvent limité et seulement 6,25 % des survivants de VBG ont reçu cette assistance en 2018 dans le département de l'Ouémé.

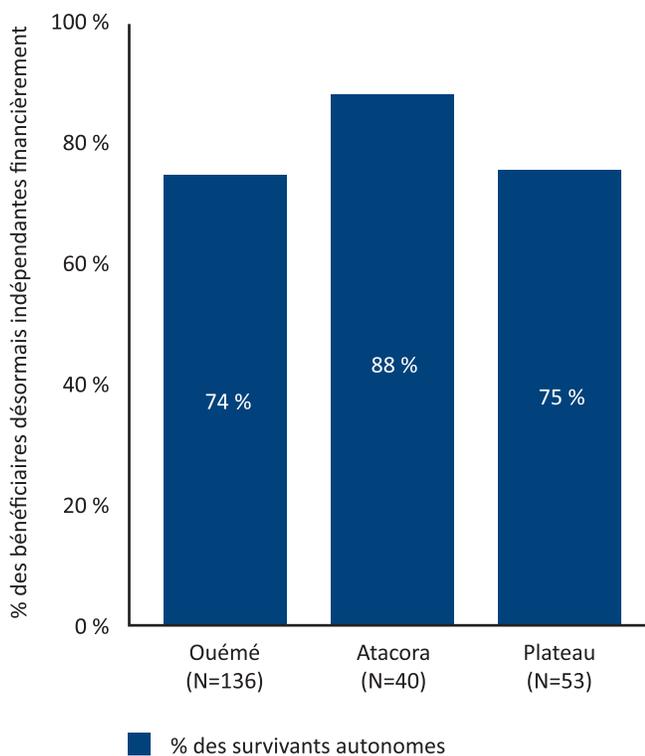
IHSA a soutenu la réinsertion socio-professionnelle des survivants de VBG en appuyant les Directions Départementales des Affaires Sociales et de la Microfinance dans l'examen des demandes de subvention et des plans d'affaires en formant les survivants de VBG au développement de leurs Activités Génératrices de Revenus (AGR), en fournissant les supports nécessaires à la mise en œuvre de l'AGR et en assurant la supervision. Les assistants sociaux des CPS rendent fréquemment visite aux bénéficiaires qui ont besoin d'un accompagnement plus rapproché en raison des menaces auxquelles ils sont confrontés afin de les aider à

améliorer leurs activités. Les domaines des AGR des bénéficiaires de l'appui du Projet sont : la transformation agro-alimentaire de certaines matières premières, la création d'ateliers de coiffure, de couture ou de tissage, la photographie, la restauration et la commercialisation des denrées alimentaires.

Pour la première cohorte, dans l'Ouémé, 73 des 133 survivants ont reçu une orientation sur le développement d'AGR, la création d'un fonds de roulement et les recherches sur le secteur de marché cible. Après plusieurs visites de supervision formative, **56 des 73 (77 %) bénéficiaires** sont désormais financièrement indépendants et les 17 autres bénéficiaires continuent à recevoir un soutien.

La deuxième cohorte concernait : 63 survivants sélectionnés sur un total de 64 dans l'Ouémé ; 40 sur un total de 54 dans l'Atacora ; 53 sur un total de 60 dans le Plateau.

Représentation graphique 2 : Amélioration de l'autonomisation des survivants de VBG dans l'Ouémé, l'Atacora, et le Plateau.



CONCLUSION

L'existence d'une stratégie d'appui aux personnes vulnérables au niveau institutionnel et l'implication des autorités des Directions Départementales des Affaires Sociales et de la Microfinance tout au long du processus ont été des facteurs très importants dans la réussite de la réinsertion professionnelle des survivants de VBG.

Le modèle de mécanisme de prise en charge intégrée des survivants de VBG est une innovation pérenne pour le pays à plusieurs niveaux. Il s'appuie sur les structures et le personnel existants, ce qui en réduit le coût. Il est également adaptable tout en permettant aux survivants d'avoir accès à des soins complets et de qualité. Le choix d'appui concret plutôt que financier a permis le développement des AGR par les bénéficiaires.

La formation des bénéficiaires par les techniciens d'IHSA et les assistants sociaux des CPS à la réussite d'une AGR dans un contexte de VBG leur a permis de devenir opérationnels malgré leur vulnérabilité. Les supervisions formatives mensuelles et trimestrielles par les assistants sociaux des CPS ont permis aux bénéficiaires d'augmenter progressivement leur capacité de gérer leur AGR.

En permettant à tous les survivants de VBG de reconstruire leur autonomie financière, le Gouvernement du Bénin assure la participation sociale et économique de tous ses membres, même les plus vulnérables.



À PROPOS DU PROJET

L'Activité de Services de Santé Intégrés (IHSA) d'une durée de cinq années (2018–2023), financée par l'USAID, est mise en œuvre dans quatre départements (Ouémé, Plateau, Atacora et Alibori) au Bénin. Elle a pour objectif de renforcer les capacités locales à offrir des services de santé à haut impact dans les domaines du paludisme, de la planification familiale, de la santé maternelle et infantile, des violences basées sur le genre et la prévention et la lutte contre la Covid-19, avec un engagement fort des citoyens, afin de réduire la mortalité et la morbidité maternelles, néonatales, infantiles et des adolescentes. IHSA est mise en œuvre par MSH en collaboration avec quatre ONG partenaires locales et une internationale.

POUR TOUTES QUESTIONS, VEUILLEZ NOUS CONTACTER À L'ADRESSE SUIVANTE :

communications@msh.org

LA REPRÉSENTANTE DU RESPONSABLE DE L'ACCORD POUR L'USAID

Bertille Agueh Onambélé,
Spécialiste gestion de programmes de santé
Email: bonambele@usaid.gov

PARTENAIRES DU PROJET

Management Sciences for Health (MSH)

Dimagi, Inc.

L'Association pour l'Éducation, la Sexualité et la Santé en Afrique (APESSA)

Le Centre de Recherche en Reproduction Humaine et en Démographie (CERRHUD)

Le Centre de Réflexions et d'Actions pour le Développement Intégré et la Solidarité (CeRADIS)

L'Organisation pour le Développement Durable, le Renforcement et l'Auto-promotion des Structures Communautaires (DEDRAS)